



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Les forces françaises prépositionnées

Contact media :

Bureau relations médias de l'État-major des armées

Tél. : 09 88 68 28 66 – 09 88 68 28 61

Mail : emapresse@gmail.com



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Que sont les « forces prépositionnées » ?	2
a. « Opex » / « Forces prép »	2
b. Un commandement interarmées représentant le CEMA outremer et à l'étranger	3
2. Les forces de souveraineté	4
a. Une présence à travers le monde.....	5
b. Une mission, des moyens.....	6
3. Les forces de présence	8
a. Pertinence opérationnelle.....	8
b. BOA/POC	11
4. Une organisation adaptée au contexte stratégique.....	14
Une priorité décrite dans la Revue stratégique de 2017 et loi de programmation militaire 2019-2025.	14
VERBATIM.....	15

INTRODUCTION

Aujourd'hui, plus de 30 000 militaires français sont déployés en opération, dont 10 900 au sein des forces prépositionnées outremer et à l'étranger. Ces militaires participent à la protection de nos ressortissants et à la défense de nos intérêts; contribuent à la prévention et à la gestion de crises; se tiennent prêts à venir en appui des opérations. Élément clé de l'outil de défense français, ce dispositif se situe à la convergence des fonctions stratégiques présentées dans le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale (LBDSN)¹. Réactif, il est essentiel pour agir dans l'urgence sur des crises partout dans le monde. Déployé en permanence, il offre un soutien précieux à la connaissance des zones d'interventions potentielles et permet d'assurer le contrôle des espaces d'intérêt stratégique. Véritable avant-poste pour les armées françaises, il constitue un atout majeur pour préparer les engagements futurs et répondre aux enjeux de sécurité actuels et futurs, dans un contexte d'instabilité croissant.



L'intérêt de ce dispositif et la nécessité de le préserver ont été réaffirmés dans la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025². La montée de l'insécurité au Sahel et au Levant, d'une part, les manœuvres d'affirmation de puissance de l'autre, confirment l'intérêt de disposer de forces réactives, en mesure de soutenir nos déploiements opérationnels tout en faisant vivre nos coopérations régionales, levier indispensable pour la prévention et la gestion des crises.

¹ « Au-delà des moyens nécessaires à la protection du territoire national, la France entend disposer des capacités militaires lui permettant de s'engager dans les zones prioritaires pour sa défense et sa sécurité : la périphérie européenne, le bassin méditerranéen, une partie de l'Afrique - du Sahel à l'Afrique équatoriale, le Golfe Arabo-Persique et l'océan Indien. Ces capacités lui permettent d'apporter sa contribution à la paix et à la sécurité internationales dans d'autres parties du monde » - **P.82**

² « Instrument clé de la stabilisation et de l'anticipation des crises, ce réseau de points d'appui concourt directement à la mise en œuvre de la fonction « intervention » et autorise une meilleure réactivité en cas de crise. Il facilite notamment la bascule d'effort d'une zone à l'autre et permet de bâtir, dès le temps de paix, des partenariats élargis avec les États hôtes ou avec les pays de la région » - **P.11**

1. Que sont les « forces prépositionnées » ?

a. « Opex » / « Forces prép »

Les forces françaises sont bien connues pour les opérations qu'elles mènent ou celles auxquelles elles contribuent à l'étranger, les opérations extérieures ou « OPEX », comme l'opération Barkhane au Sahel, Chammal au Levant ou encore Daman au Liban. En revanche, le déploiement des forces françaises hors du territoire métropolitain dans le cadre des dispositifs prépositionnés l'est un peu moins.



Les forces « prépositionnées » sont des forces interarmées déployées de façon permanente en dehors du territoire métropolitain et qui relèvent du chef d'état-major des armées (CEMA).

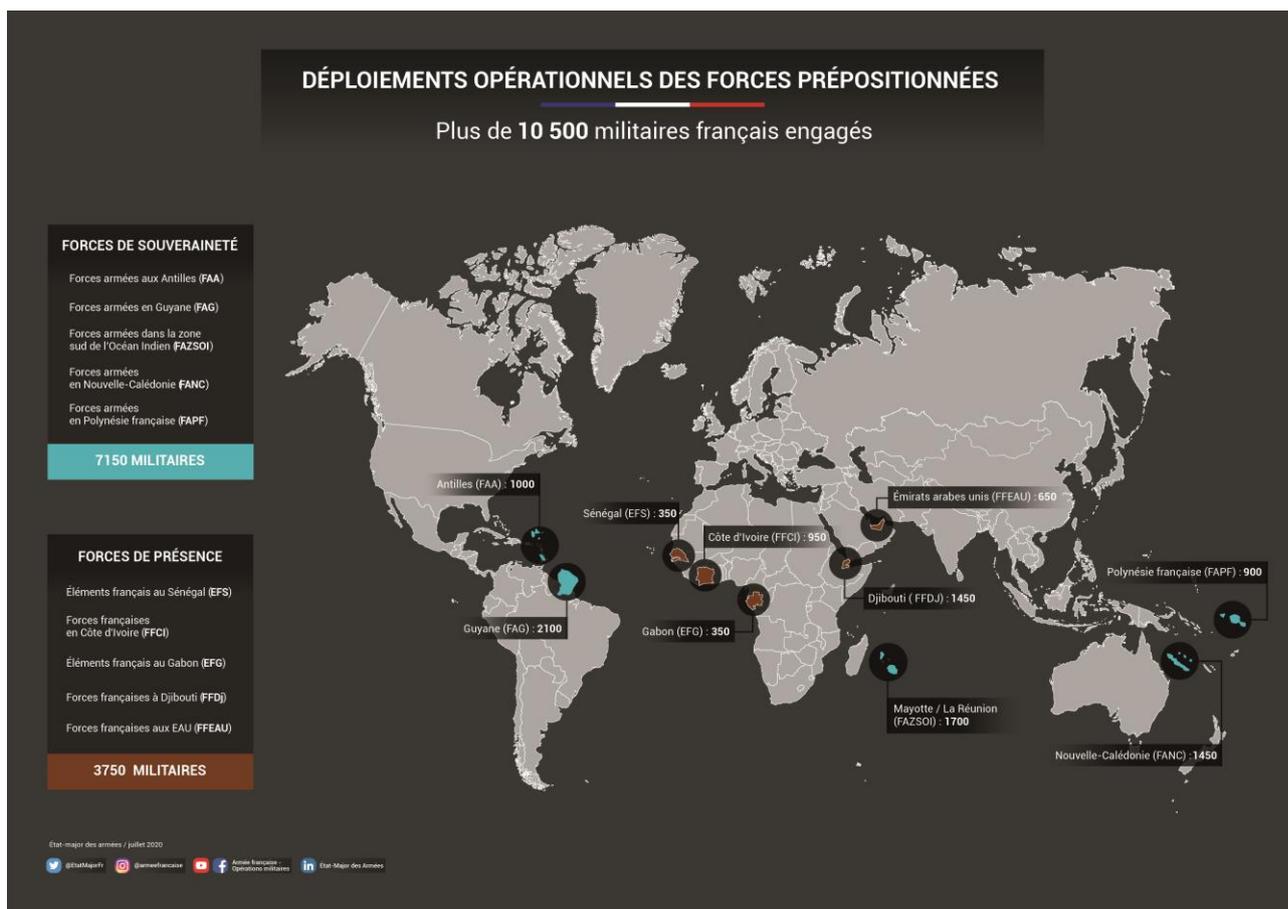
Positionnées dans les principales zones d'intérêt stratégique nationales et internationales définies par le LBDSN et la Revue

stratégique, elles constituent le socle de la fonction stratégique « prévention », tout en participant à l'ensemble des autres fonctions stratégiques confiées aux armées (« protection », « intervention », « connaissance et anticipation » et « dissuasion »).

Dans un contexte stratégique qui se dégrade, les forces prépositionnées jouent plus que jamais un rôle déterminant pour :

- Assurer la défense des Français, du territoire national et des intérêts de la France hors métropole ;
- Disposer de réservoirs de forces rapidement projetables en-dehors du territoire métropolitain ;
- Appuyer l'ensemble des déploiements opérationnels à l'étranger et participer à la stabilité dans les régions sensibles ;
- Contribuer aux coopérations militaires régionales.





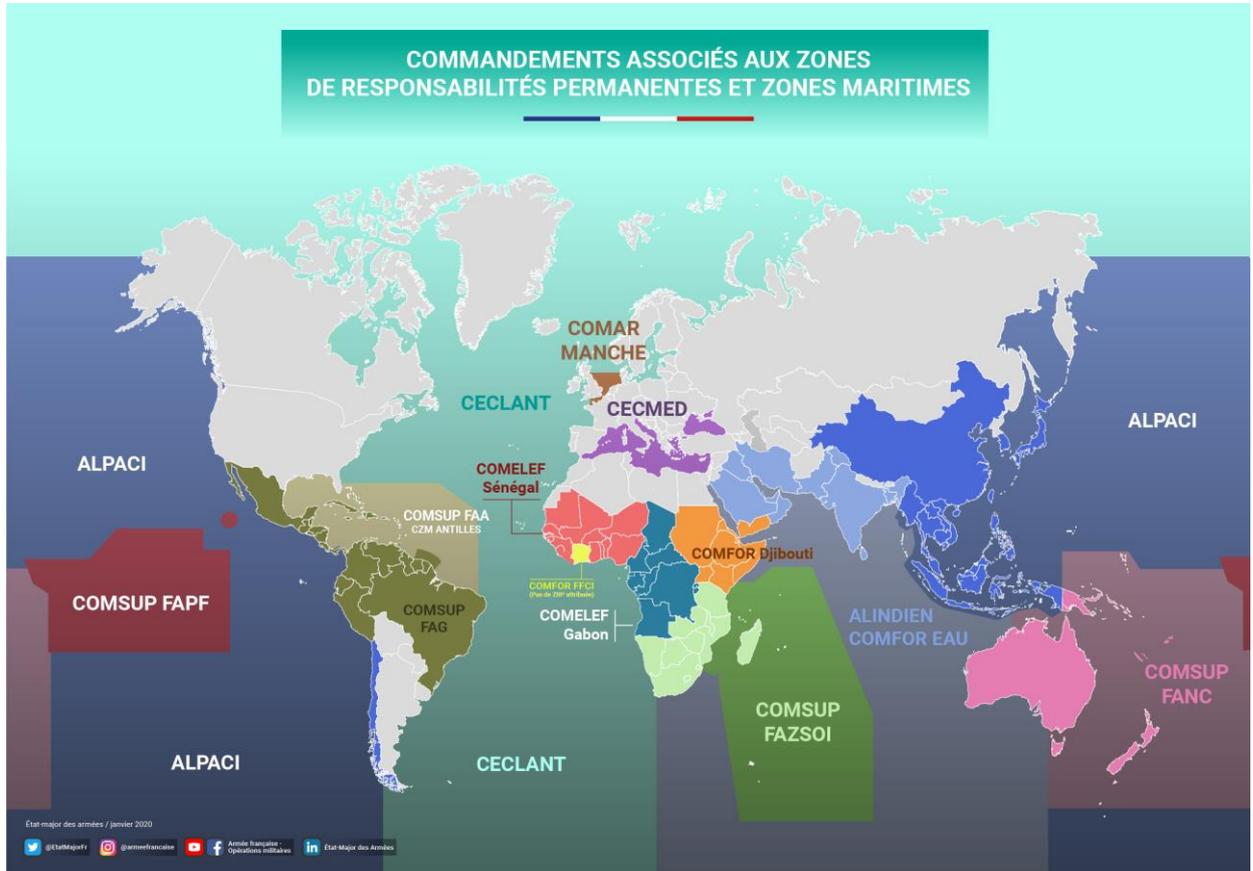
b. Un commandement interarmées représentant le CEMA outremer et à l'étranger

Les forces prépositionnées se distinguent en deux catégories, dont la finalité est identique : assurer la défense et la sécurité de la France, de ses ressortissants et de ses intérêts stratégiques dans le monde entier :

- **les forces de souveraineté** sont les forces militaires interarmées stationnées dans les départements et collectivités français d'outremer. À ce titre, leur cœur de mission est centré sur les domaines régaliens. Elles sont placées sous le commandement d'un officier général qui représente le CEMA dans sa zone de responsabilité permanente (ZRP). Ce chef est appelé « commandant supérieur », COMSUP ;
- **les forces de présence**, implantées en Afrique et au Moyen-Orient, constituent un maillage opérationnel engagé dans la prévention et le maintien de la stabilité régionale. Elles sont placées sous le commandement d'un officier supérieur qui représente le CEMA dans sa zone de responsabilité permanente (ZRP). Ce chef est appelé « commandant de force », COMFOR, ou « commandant des éléments français », COMELEF.



COMSUP et COMFOR/COMELEF sont des commandants interarmées (COMIA) chargés de mettre en œuvre le contrat opérationnel fixé par le CEMA et remplissent des missions d'ordre opérationnel, de rayonnement, mais aussi organique et de soutien. Ils exercent ainsi un contrôle direct sur les forces qui leur sont rattachées et veillent à la disponibilité, à l'emploi et au contrôle des moyens dont ils disposent ainsi qu'à leur soutien. À ce titre, ils assurent la préparation et l'entraînement des forces, mais aussi l'entretien des matériels et la préservation des potentiels dont ils ont la charge, en vue de leur emploi opérationnel.



2. Les forces de souveraineté

Les principales missions des forces de souveraineté sont : d'assurer la protection du territoire national ; de défendre la souveraineté de l'État dans ses eaux territoriales et sa zone économique exclusive ; de soutenir l'action des différents services de l'État dans les départements et collectivités d'outre-mer ; de mettre en œuvre la coopération militaire bilatérale avec les pays de leur zone de responsabilité.

Tout en permettant de remplir ces missions génériques, le dispositif actuel permet une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité et de défense propres à chacun de ces territoires éloignés

a. Une présence à travers le monde

Organisé selon une logique de « théâtre » – Antilles-Guyane, Pacifique et Océan Indien – le dispositif des forces de souveraineté, complété des forces de présence, fait de la France le seul pays européen à disposer d'un réseau mondial de points d'appui, véritable facteur de stabilité en lien avec les différents partenaires régionaux.



Apportant un soutien à l'action des différents services de l'État dans les départements et collectivités d'outre-mer en cas de crise, ce dispositif permet de prendre en compte les enjeux de sécurité et de défense propres à l'environnement immédiat de ces territoires éloignés.

- **Le théâtre « Caraïbes »** représente un enjeu stratégique majeur centré sur trois principaux volets : l'implantation du centre spatial de Kourou en Guyane ; l'existence de trafics illicites transnationaux denses et multiples (drogue, orpaillage illégal, blanchiment d'argent, immigration clandestine, pêche illégale, etc.) ; la situation géographique particulièrement sujette aux catastrophes naturelles (cyclones, séismes, etc.), appelant à la mobilisation de l'aide militaire. **Les FAA et les FAG constituent les deux points d'appui des forces françaises dans la région.**
- Zone d'intérêt stratégique majeur, **le théâtre « Pacifique »** est un espace de coopération régionale où la France observe un rôle politico-militaire essentiel à travers sa présence en Nouvelle-Calédonie et dans les collectivités de Polynésie française et de Wallis et Futuna. **Les FAPF et les FANC constituent les deux points d'appui** des forces françaises pour répondre aux défis de la région : prévention et intervention face aux crises naturelles, lutte contre la pêche illicite, missions de présence maritimes et aériennes en application du droit international. L'intérêt de

cette zone, réaffirmé par la ministre des armées dans sa Stratégie Indopacifique (juillet 2019), renforce la pertinence du dispositif français.

- Sur le théâtre « océan Indien », où La Réunion et Mayotte constituent des zones maritime et économique d'importance stratégique, les forces françaises sont tournées vers la sécurisation des voies de navigation, la lutte contre la piraterie, la pêche illicite et les trafics humains. **Cette zone est couverte par les FAZSOI.** Son commandant exerce également les fonctions de commandement maritime permanent dans la zone de responsabilité Asie-Pacifique (ALPACI).

Cette dynamique se poursuivra à l'horizon 2020 dans le respect du contrat opérationnel confié aux forces de souveraineté.

b. Une mission, des moyens

Les forces armées aux Antilles (FAA)



Les FAA sont localisées sur deux principales emprises, la Martinique et la Guadeloupe, où des unités sont déployées en permanence. 1 000 militaires servent au sein des FAA. Les FAA s'articulent autour des éléments du 33^e RIMa, composé d'une compagnie de commandement et de logistique, de deux compagnies de combat, d'une compagnie de réserve ainsi que du centre nautique d'entraînement en forêt implanté en Martinique, des unités Marine, dont la base navale est implantée dans le Fort Saint Louis à Fort-de-France et du Pôle aéronautique étatique du Lamentin, auxquels s'ajoute leur soutien. Elles sont armées par deux frégates de surveillance (FS) et leur hélicoptère embarqué, un patrouilleur Antilles Guyane (PAG), un bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM), un patrouilleur de gendarmerie maritime (PCG) et un remorqueur portuaire côtier. De plus, le pôle aéronautique étatique (PAE), basé au Lamentin et regroupant des unités aéronautiques du ministère des Armées leur garantit une capacité d'intervention aérienne depuis la Martinique. Deux régiments du service militaire adapté (RSMA) sont implantés à la Martinique et en Guadeloupe.

Les forces armées en Guyane (FAG)



Elles comptent 2100 militaires et s'articulent autour du 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI), du 9^e régiment d'infanterie de marine (9^e RIMa), de la base aérienne 367 « Capitaine François Massé », des unités marines, dont la base navale est implantée à Dégrad des Cannes, et de leur soutien. Elle dispose de 5 hélicoptères de manœuvre Puma, 4 hélicoptères légers Fennec et 3 avions de transport CASA CN235; 2 Patrouilleurs Antilles Guyane (PAG), 2 vedettes côtières de surveillance maritime de la gendarmerie maritime ainsi qu'une embarcation relève-filets (ERF). Le régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guyane est implanté à Saint-Jean du Maroni et bénéficie d'une antenne installée à Cayenne et participe à la formation des jeunes Guyanais volontaires.

Les forces armées en Polynésie française (FAPF)



Fortes de 900 militaires, elles s'articulent autour du régiment d'infanterie de marine (RIMaP-P), un détachement Air (DETAIR) et des unités Marine, dont la base navale est implantée à Papeete, et de leur soutien. Elles disposent de 2 avions de transport tactique CN 235 CASA, d'une frégate de surveillance et de son hélicoptère embarqué, d'un patrouilleur de la gendarmerie maritime, d'un 1 remorqueur ravitailleur, de 3 avions de surveillance maritime Guardian et de 2 Dauphin de service public N3. Le régiment du service militaire adapté (RSMA) est implanté à Tahiti et 3 compagnies de formation professionnelle sont localisées à Tahiti, dans les îles Australes et dans les îles Marquises.

Les forces armées en Nouvelle Calédonie (FANC)



Elles comptent 1 450 militaires essentiellement répartis au sein du régiment d'infanterie de marine Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC), de la base aérienne 186 implantée à Tontouta, et des différentes unités Marine, dont la base navale de Nouméa, et de leur soutien. Elles disposent de 3 hélicoptères Puma, de 2 avions de transport tactique CASA CN235, d'une frégate de surveillance et son hélicoptère embarqué, d'un bâtiment de surveillance et d'assistance outremer (BSAOM), de deux patrouilleurs P400, de 2 avions de surveillance maritime Guardian et d'une vedette de la gendarmerie maritime. Le régiment du service militaire adapté (RSAM) est implanté à Koumac avec deux compagnies localisées à Koné et Bourail.

Les forces armées dans la zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI)



Elles comptent 1 700 militaires principalement issus du 2^e régiment parachutiste d'infanterie de marine (2^e RPIMa) et d'un détachement de légion étrangère (DLEM), d'unités Marine, dont la base navale est implantée au port des Galets et l'élément de base navale stationné à Mayotte, d'un détachement Air et de leur soutien. Elles sont armées par 2 avions de transport CASA ; deux frégates de surveillance avec leur hélicoptère embarqué Panther, un patrouilleur polaire et un patrouilleur austral, un bâtiment multi-missions, 2 vedettes côtières de surveillance maritime, un intercepteur semi-rigide, un chaland de transport matériel et un remorqueur pousseur de 10 tonnes. Deux régiments de service militaire adapté (RSAM) sont implantés à La Réunion et à Mayotte afin de contribuer à la formation des jeunes Réunionnais et Mahorais volontaires.



3. Les forces de présence

Stationnées à Djibouti, au Gabon, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et aux Émirats arabes unis, les forces de présence françaises assurent la défense des intérêts français et la sécurité de nos ressortissants présents sur ces territoires éloignés et dans les régions voisines.

Ce dispositif constitue un ensemble cohérent par la souplesse et l'appui direct qu'il peut apporter aux opérations d'une part, et par sa contribution indirecte aux opérations grâce aux actions de formations, aux exercices et aux entraînements conjoints mis en œuvre avec les partenaires régionaux.

a. Pertinence opérationnelle

Les forces de présence offrent des points d'appui à partir du Moyen-Orient et des façades Est et Ouest de l'Afrique, dont l'actualité opérationnelle démontre toute la pertinence. Les forces de présence constituent des plateformes indispensables à notre capacité d'intervention au loin, que ce soit dans le cadre d'opérations comme Barkhane au Sahel ou Chammal au Levant ; au titre d'activités opérationnelles comme Atalante dans les eaux de la Corne de l'Afrique ou Corymbe dans les eaux du golfe de Guinée ; dans le cadre d'exercices et d'entraînements bilatéraux ou multilatéraux comme ATLC (*Advanced Tactical Leadership Course*) aux Émirats arabes unis.



En Afrique, la présence des forces française témoigne d'une volonté partagée de renforcer nos coopérations sur ce continent. Régie par des accords de défense, renouvelés depuis 2008*, l'implantation de forces françaises permanentes en territoire africain est avant tout dictée par la volonté d'accompagner les États africains dans le renforcement de leur capacité de gestion des crises afin de renforcer leur sécurité collective. Cette présence est, par ailleurs, étroitement liée à la mise en œuvre du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (initialement, concept RECAMP) qui s'articule autour de 3 volets: la formation, l'entraînement et l'aide à l'engagement des forces africaines.

** La coopération de la France avec ses partenaires africains s'inscrit dans une dynamique de rénovation de nos accords bilatéraux initiée en 2008, qui porte sur le long terme afin de concourir à une paix et une sécurité durables en Afrique. Elle est principalement soutenue et mise en œuvre par les forces de présence, dont l'implantation sur ces territoires amies est régie par des accords. Au total, la France entretient une relation militaire bilatérale avec une quarantaine d'États africains. 24 d'entre eux accueillent des coopérants militaires et 8 ont conclu un accord de partenariat rénové depuis 2008 : la Centrafrique, le Cameroun, le Togo, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Sénégal.*

Aux Émirats arabes unis, la création de l'implantation militaire française aux EAU (IMFEAU) le 15 janvier 2008 s'inscrit dans le cadre de l'accord de défense signé par les deux pays en 1995. Relevant du partenariat stratégique de la France avec les EAU, la présence française a été affirmée en 2010 par la désignation de « Forces françaises aux Émirats arabes unis (FFEAU) », commandées par l'Amiral commandant la zone maritime Océan indien. Les FFEAU constituent un point d'appui opérationnel et une plateforme logistique de transit et de soutien pour les forces françaises projetées au Moyen-Orient, que ce soit dans le cadre des opérations extérieures (Chammal) ou d'exercices interarmées et interalliés majeurs.



b. BOA/POC

Le dispositif des forces de présence s'articule autour de deux types d'emprises : les **bases opérationnelles avancées (BOA)** et les **pôles opérationnels de coopération (POC)**. Les premières constituent des points d'appui opérationnels et logistiques dotés d'un réservoir de forces rapidement projetables en cas de crise. Les seconds sont plus particulièrement centrés sur le partenariat militaire opérationnel, dans une approche globale.

Capable d'interagir avec les forces déployées en OPEX, POC et BOA ont pour principales missions :

- D'assurer la défense des intérêts français et la sécurité de nos ressortissants ;
- D'appuyer et soutenir nos déploiements opérationnels dans la région ;
- De contribuer à la coopération militaire régionale.

Le 1^{er} septembre 2014, les FFG ont évolué en élément français au Gabon (EFG), devenant ainsi un pôle opérationnel de coopération (POC) à vocation régionale sur le modèle des EFS qui rayonnent, eux, sur la CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest). Ils sont plus particulièrement impliqués dans la mise en œuvre du volet opérationnel de nos coopérations bilatérales avec nos partenaires africains de la communauté économique des États d'Afrique centrale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) constituent la seconde BOA française en Afrique après celle de Djibouti. Elles ont effectué leur montée en puissance à partir de la force Licorne dont le mandat s'est achevé le 21 janvier 2015 et constituent une nouvelle plateforme stratégique, opérationnelle et logistique majeure en Afrique de l'Ouest.

Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj)



Elles constituent la **BOA de la côte est-africaine**. Rassemblant 1450 militaires, le dispositif s'appuie sur le 5^e régiment interarmes outre-mer (5^e RIOM) et d'un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (DETALAT) ainsi qu'une base aérienne et une base navale. Elles disposent de 7 hélicoptères PUMA et 3 hélicoptères Gazelle, de 4 avions de défense aérienne Mirage 2000-5, d'un avion de transport tactique. Un groupement de forces spéciales ainsi qu'un centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement au désert de Djibouti complètent ces capacités interarmées.

Les forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI)



Elles constituent la **BOA de la côte ouest-africaine**. Fortes de 950 militaires, elles s'articulent autour de 4 emprises principales, essentiellement centrées sur Abidjan. Elles sont composées essentiellement du 43^e bataillon d'infanterie de Marine (43r BIMa), d'un détachement aérien, d'un groupement de soutien de la base de défense ainsi que d'une prévôté, armée par la Gendarmerie Nationale.

Les éléments français au Sénégal (EFS)



Avec 350 militaires déployés, ils s'articulent autour d'un poste de commandement interarmées, d'une unité de commandement et de coopération opérationnelle et d'un groupement de coopération opérationnel. Il s'appuie sur une escale aérienne, une station navale, un détachement de l'aéronautique navale ainsi que sur un groupement d'intervention NEDEX (Neutralisation Enlèvement et Destruction d'Explosifs).

Les éléments français au Gabon (EFG)



Ils constituent le second **POC de la région ouest-africaine**. Forts de 350 militaires, leur structure est similaire à celle des EFS avec un groupement de coopération opérationnelle armée par le 6^e bataillon d'infanterie de Marine (6^e BIMa), un élément aérien composé d'un hélicoptère Fennec. Toutes les unités des EFG participent à la mission de partenariat opérationnel en armant des détachements d'instruction opérationnelle ou technique (DIO / DIT).

Forces de présence aux Émirats arabes unis



Levier de la coopération militaire bilatérale, les FFEAU permettent notamment l'aguerrissement et l'entraînement des forces par le biais d'activités menées en commun avec les Émiriens et les autres partenaires régionaux. Par ailleurs, elles constituent un point d'appui pour les forces françaises déployées dans le Golfe et le Nord de l'océan Indien. Les FFEAU comprennent 650 militaires répartis en 3 implantations distinctes : une base navale aux capacités importantes, une base aérienne implantée sur la base aérienne émirienne d'Al Dhafra et la base terrestre qui, armée par le 5^e régiment de cuirassiers (5^e RC), regroupe un escadron de commandement et de logistique, des chars Leclerc et une section d'infanterie sur véhicules blindés de combat d'infanterie.



4. Une organisation adaptée au contexte stratégique

Une priorité décrite dans la Revue stratégique de 2017 et loi de programmation militaire 2019-2025.

La loi de programmation militaire 2019-2025 confirme le dispositif des forces françaises stationnées à l'étranger décrit dans la Revue stratégique. Ce dispositif est constitué de cinq implantations, 3 bases opérationnelles avancées (BOA : Djibouti, Côte d'Ivoire, EAU) et 2 pôles opérationnels de coopération (POC: Gabon et Sénégal), qui seront renforcées au travers :

- D'une consolidation de leurs effectifs ;
- De la rénovation des infrastructures d'accueil ;
- De l'accroissement de la capacité à entraîner des militaires de nations partenaires et alliées.

Cette évolution vise notamment à améliorer la capacité globale de prévention à partir de ces bases.

En outre, la prévention s'appuie sur des déploiements navals ou des manœuvres aériennes, ponctuels ou récurrents, mobilisant des moyens des trois armées et des forces spéciales.



VERBATIM

Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017 – Extrait :

- « Le dispositif français de coopération de défense, opérationnel et structurel, répond à l'impératif d'être en permanence au plus près des zones de crises potentielles. Il repose principalement sur trois bases opérationnelles avancées (Abu Dhabi, Abidjan, Djibouti) et deux pôles de coopération (Dakar, Libreville), ainsi que sur de nombreux autres déploiements et opérations. Ce dispositif est, désormais, dimensionné au plus juste ».
- « Comme points d'appui, ces moyens de prévention concourent à la fonction intervention et représentent à cet égard un dispositif unique qui garantit la liberté d'action de la France en lui donnant la réactivité, la flexibilité, et enfin la possibilité de bascules d'effort indispensables en cas de crise. Ils concourent également à la fonction connaissance et anticipation par une connaissance approfondie des situations locales ».
- « Les fragilités de la rive sud de la Méditerranée imposent de consacrer un effort particulier de prévention dans cette zone. Cette orientation géographique de l'approche globale pourra aussi se traduire par la recherche de coopérations bilatérales avec les pays européens les plus concernés. Plus au sud, le dispositif en Afrique subsaharienne s'est révélé pertinent en évitant l'effondrement de certains États et en permettant de frapper les terroristes dans leurs zones refuges. Le partenariat militaire élargi avec le G5 Sahel contribue à la prise en charge plus autonome de leur sécurité par les pays de la sous-région. L'opération *Corymbe* remplit une mission identique dans le golfe de Guinée. La crédibilité internationale de la France auprès de ses alliés et partenaires est ainsi renforcée. De la même manière, l'implantation d'une base interarmées dans la péninsule arabique aux Emirats Arabes Unis a rapproché la France du centre de gravité des opérations contre Daech, en facilitant le soutien des déploiements opérationnels en Jordanie, en Irak et dans le golfe Arabo-Persique ».
- « Dans le reste du monde, les DROM-COM constituent des atouts majeurs en termes de coopération militaire, d'anticipation des crises et d'intégration régionale. Ils hébergent également des bases permettant de participer au contrôle des espaces communs et d'aider des pays frappés par des catastrophes naturelles. Elles offrent à la France des plateformes sûres de projection de puissance partout dans le monde et la possibilité de se redéployer militairement au gré de l'évolution de la situation stratégique. La France est ainsi présente en océan Indien et en Asie-Pacifique comme un partenaire et un allié crédible ».